



BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

● **Emplois et procédure d'affectation
des enseignants du second degré
dans les établissements d'enseignement
supérieur - année 2006**

ENCART
B.O. n° 43
du 24-11-2005

EMPLOIS ET PROCÉDURE D'AFFECTATION DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ANNÉE 2006

N.S. n° 2005-194 du 18-11-2005

NOR : MENP0502507N

RLR : 804-0

MEN - DPE B8

*Texte adressé aux présidents des universités ;
aux présidents et directeurs des grands établissements ;
aux directeurs des établissements publics administratifs
relevant de l'enseignement supérieur ; aux rectrices
et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers
des universités*

■ La présente note de service a pour objet :

- de procéder à la publication des emplois d'enseignants du second degré à pourvoir le 1er septembre 2006 dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- de rappeler la procédure à suivre, pour répondre à l'exigence d'une bonne organisation tant de la rentrée scolaire que de la rentrée universitaire ;
- de fixer le calendrier de la campagne d'affectation 2006 ; je rappelle que ce calendrier, comme les années précédentes, doit de façon impérative permettre aux recteurs de pourvoir au mouvement intra-académique des personnels du second degré les postes libérés dans les

établissements du second degré par l'affectation de leurs titulaires dans les établissements d'enseignement supérieur.

En octobre 2005, la direction des personnels enseignants a mis en place une nouvelle application informatique : IGÉSUP2

Elle permet d'assurer la gestion individuelle et collective des enseignants affectés au sein des établissements d'enseignement supérieur. L'utilisation de cette application informatique dans le cadre de l'affectation des enseignants du second degré sera précisée ultérieurement. En tout état de cause, elle ne dispense pas les établissements des différentes procédures décrites dans cette note de service.

I - Publication des emplois à pourvoir

Vous trouverez en annexe 9 la liste des emplois du second degré à pourvoir dans les établissements d'enseignement supérieur qui indique, pour chaque poste, outre l'établissement, un

champ disciplinaire ou, le cas échéant, le domaine spécifique de compétence. Je vous rappelle que, conformément aux dispositions de la note DES-DPE n° 4947 en date du 17 juillet 2000 relative à la préparation de la rentrée universitaire 2001, la nature budgétaire de l'emploi n'est plus mentionnée.

II - Les conditions de recevabilité et d'examen des candidatures

II.1 Les conditions

Les emplois ouverts à l'affectation dans l'enseignement supérieur seront pourvus par des **fonctionnaires** relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : corps des professeurs agrégés ou des professeurs certifiés (enseignement secondaire, enseignement technologique), des professeurs de l'enseignement professionnel (PLP) ou des professeurs d'EPS. Les candidats doivent être en activité ou en position de disponibilité, détachement, ou congés divers.

Les fonctionnaires de catégorie A (non enseignants) relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ou d'autres ministères et les personnels enseignants appartenant à d'autres ministères que celui de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche doivent impérativement s'ils souhaitent être affectés dans l'enseignement supérieur, déposer une demande de détachement dans un corps de professeurs certifiés ou agrégés **avant le 31 décembre 2005** (annexe 7). Leur affectation sera prononcée une fois leur détachement accepté dans un corps de professeur certifié ou agrégé.

Les maîtres contractuels ou agrégés de l'enseignement privé relevant du ministère de l'éducation nationale, lauréats d'un concours externe de recrutement de l'enseignement public (agrégation, CAPES, CAPLP...) qui avaient opté pour leur maintien dans l'enseignement privé, doivent impérativement s'ils souhaitent être affectés dans un établissement d'enseignement supérieur, demander leur intégration dans

le corps des professeurs agrégés ou certifiés (décret n° 51-1423 du 5 décembre 1951) **avant le 31 décembre 2005** (annexe 8). Leur affectation sera prononcée une fois leur intégration et leur titularisation acceptées dans un corps de professeur certifié ou agrégé. Les lauréats des concours d'accès aux fonctions des maîtres des établissements privés sous contrats (CAFEP, CAER) ne peuvent pas bénéficier du dispositif décrit dans la présente note de service.

II.2 Le dossier de candidature

Il comporte :

- a) la fiche (annexe 1) que les candidats doivent compléter en indiquant leur numéro d'immatriculation de l'éducation nationale (NUMEN). Ce document est disponible dans tout établissement d'enseignement supérieur (service des personnels enseignants) ;
 - b) un curriculum vitae détaillé ;
 - c) une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré ;
 - d) une copie du dernier arrêté d'affectation ;
 - e) pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...) ;
 - f) une lettre de motivation adressée au chef d'établissement auprès duquel est déposée la candidature ;
 - g) deux enveloppes timbrées (tarif normal, moins de 20 grammes) à l'adresse du candidat.
- Le dossier de candidature doit être adressé à l'établissement **au plus tard le 23 décembre 2005**, le cachet de la poste faisant foi.

III - Examen des dossiers par les établissements

Les établissements adressent aux candidats un accusé de réception.

Les établissements ont jusqu'au **31 janvier 2006** pour recueillir tous avis utiles sur les candidatures reçues. Le chef d'établissement peut, le cas échéant, constituer et réunir une commission ad hoc chargée d'examiner et

classer ces candidatures. Ces avis doivent lui permettre de présenter, par ordre préférentiel, les dossiers qui paraissent les mieux adaptés au profil du poste à pourvoir.

Les établissements présentent le résultat de l'examen des candidatures sur le document figurant en annexe 2 (adressé à tous les établissements). Ce document est établi pour chaque emploi offert et classe les enseignants sélectionnés pour ce poste.

IV - Information des candidats

Les résultats de la procédure de choix sont communiqués à tous les candidats, retenus ou non, par l'établissement d'enseignement supérieur affectataire de l'emploi à l'aide du document figurant en annexe 3.

Le candidat classé en première position doit retourner à l'établissement, **dans les huit jours**, délai de rigueur, le document figurant en annexe 4, qui constitue son engagement à rejoindre sa nouvelle affectation. Il serait souhaitable que ce document soit adressé en recommandé avec avis de réception. Un candidat retenu, s'il exerce déjà dans l'enseignement supérieur, doit faire parvenir copie de son acceptation à son chef d'établissement.

Un candidat qui ne répond pas sous huit jours doit être considéré par l'établissement comme renonçant à cette affectation. L'établissement invite alors le candidat classé après celui-ci à accepter le poste. Toute renonciation à une affectation sera considérée comme définitive.

Le candidat devra recueillir copie des documents nécessaires à la constitution de son dossier. En outre, dans certaines situations administratives, les enseignants devront accomplir un certain nombre de démarches auprès de l'administration centrale :

a) si le candidat est placé en congé sans traitement, il devra préciser la date à laquelle sa réintégration doit prendre effet et demander celle-ci au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (direction des personnels enseignants, sous-direction de la gestion des carrières des personnels enseignants

du supérieur, bureau DPE B8). Il doit s'assurer que sa titularisation a été prononcée ;

b) si le candidat retenu est en position de détachement pour exercer hors de l'éducation nationale ou pour exercer des fonctions d'ATER, il doit demander au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (direction des personnels enseignants, sous-direction de la gestion des carrières des personnels enseignants du supérieur, bureau DPE B8) sa réintégration en position d'activité ;

c) si le candidat est en disponibilité, congé parental, congé de formation, congé de mobilité ou au service national, il doit demander à l'autorité qui l'a placé dans cette position (rectorat ou ministère-bureau DPE B8) de prononcer sa réintégration en position d'activité en vue d'être affecté dans l'enseignement supérieur.

V - Transmission des propositions d'affectation

V.1 Composition du dossier d'affectation d'un enseignant

Le dossier comporte impérativement dans une chemise portant les indications suivantes : nom de l'établissement ; numéro de l'emploi ; discipline ou domaine spécifique de compétence ; nom et prénom du professeur classé au premier rang, les documents ci-dessous :

- a) déclaration de candidature (annexe 1) ;
- b) classement de l'établissement (annexe 2) ;
- c) acceptation du candidat (annexe 4) ;
- d) copie de toutes les pièces exigées du candidat au chapitre II a, b, c, d, e, f, ainsi que, le cas échéant, de celles qui sont relatives à sa situation décrite aux paragraphes a, b, c, du chapitre IV ci-dessus ;
- e) un extrait du procès-verbal de la commission ad hoc ;
- f) le dossier du candidat retenu devra en outre comporter la pièce justifiant le départ définitif du précédent titulaire ou la fiche de création d'emploi (en l'absence de cette pièce, il ne sera pas donné suite à la proposition de l'établissement) ;

g) la liste nominative des enseignants ayant déposé un dossier de candidature, indiquant leur corps et leur établissement d'exercice, à l'exclusion des candidats classés ;

h) le récapitulatif (annexe 5).

J'appelle votre attention sur la nécessité de joindre au dossier le dernier arrêté de classement de l'enseignant proposé. Cette pièce est indispensable pour prendre en charge l'intéressé dans l'application informatique de gestion des personnels enseignants du supérieur et lui assurer un déroulement normal de carrière pendant toute la durée de son affectation dans votre établissement.

V.2 Transmission des dossiers

L'établissement dresse une seule liste récapitulative par ordre de numéro de tous les emplois publiés pourvus ou non dans l'établissement. Elle mentionnera en regard de chaque emploi :

- a) le nom du professeur classé au premier rang pour les emplois pourvus ;
- b) la mention "état néant" pour les emplois sur lesquels aucun candidat n'est proposé ;
- c) la mention "non vacant" pour les emplois publiés "S" (susceptible d'être vacant) et qui ne seront pas vacants à la rentrée 2006.

Cette liste, accompagnée d'un exemplaire des procès-verbaux des commissions de choix et des dossiers mentionnés au V.1 ci-dessus sera adressée à la direction des personnels enseignants bureau DPE B8 (second degré), 32-34, rue de Châteaudun, 75436 Paris cedex 09.

La transmission de cette liste récapitulative et des dossiers à la direction des personnels enseignants doit être effectuée dès que la procédure de choix est achevée et **au plus tard le 28 février 2006**.

Les dossiers hors délais ou incomplets, compte tenu des contraintes propres à la gestion des personnels du second degré, seront retournés à l'établissement et les propositions de recrutement considérées demeureront sans effet pour le 1er septembre 2006.

V.3 Traitement des dossiers

Le bureau DPE B8 met en œuvre l'acte juridique d'affectation dès réception des dossiers

complets lorsque le candidat retenu est en activité en 2005-2006 dans le second degré.

Les recteurs veilleront à faire la mise à jour des bases de données académiques EPP des enseignants affectés dans leur académie. Il est rappelé à cet égard que les personnels du second degré affectés dans l'enseignement supérieur doivent tous figurer dans les bases académiques sous le code position **C117** prévu pour cette situation.

VI - Cas particulier des désistements intervenant après la transmission du dossier de l'établissement à l'administration central

Dans ce cas, l'établissement constitue d'urgence un dossier pour le premier candidat classé acceptant le poste. Ce dossier particulier devra comporter :

- 1) la lettre de désistement du candidat initialement retenu ;
- 2) les pièces relatives au candidat à affecter en remplacement, décrites au V.1 ci-dessus.

Ces documents seront insérés dans une chemise comportant les indications suivantes :

- a) Nom de l'établissement ;
- b) Numéro de l'emploi et discipline ;
- c) Désistement de M _____, recrutement de M _____.

Cette procédure doit rester exceptionnelle et ne pourra pas intervenir au-delà du 30 juin 2006.

VII -Affectations sur emplois devenus vacants

Au terme de l'année universitaire 2005-2006, des établissements peuvent disposer d'emplois d'enseignants du second degré devenus vacants de manière imprévue : c'est le cas en particulier des postes libérés par des enseignants mutés ou recrutés en qualité de maître de conférences. Ces emplois n'ont pas fait l'objet de la publication annexée à la présente note de service. Dans cette hypothèse, il peut être envisagé, si l'intérêt du service l'exige, de procéder à l'affectation d'un enseignant du second degré.

Le dossier de candidature comporte (**voir annexe 6**) :

- a) une demande d'affectation remplie par l'enseignant (annexe 1) ;
- b) une demande d'affectation remplie par l'établissement (annexe 2) qui fera apparaître succinctement les raisons qui conduisent au recours à cette procédure ;
- c) un arrêté justifiant le corps, le grade et l'affectation de l'enseignant durant l'année 2005-2006 ;
- d) la preuve de la vacance de l'emploi et son motif ;
- e) l'avis du recteur de l'académie d'exercice de l'enseignant qui devra comporter un accord explicite au départ de l'enseignant vers l'enseignement supérieur.

L'avis du recteur d'académie est déterminant dans l'acceptation du dossier d'affectation dans la mesure où cette procédure exceptionnelle se déroule hors du calendrier fixé par la présente note de service. En tout état de cause, après la rentrée scolaire, l'affectation d'un enseignant du second degré ne sera prononcée que si la demande de l'établissement est particulièrement motivée et si les nécessités du service dans le second degré le permettent. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

La décision d'affectation sera prononcée par l'administration centrale, bureau DPE B8, qui prendra l'arrêté. Lorsque l'enseignant présenté est déjà en fonctions dans l'académie, le recteur, s'il est favorable à cette affectation, pourra prendre un avis d'affectation dans l'établissement d'enseignement supérieur précisant les références du poste sur lequel l'enseignant sera installé, ceci afin d'accélérer la prise en charge administrative et financière de cet enseignant.

J'insiste sur la nécessité d'une gestion prévisionnelle des personnels du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur, notamment pour ce qui concerne les départs à la retraite ou en congé de fin d'activité. En principe, aucune décision d'affectation ne pourra être prononcée dans ces cas. Aussi, les postes devenus vacants à la suite d'un départ en retraite ou en congé de fin d'activité ne pourront être pourvus par la procédure décrite dans ce chapitre.

Le recours à ces affectations doit rester limité en nombre dès lors que vous aurez mis en œuvre une gestion prévisionnelle des postes adaptée. Je souligne que le nombre d'affectations proposées dans ce cadre est beaucoup trop élevé, ce qui laisse penser que la gestion prévisionnelle des postes n'a pas été conduite de façon satisfaisante. **En tout état de cause, toute proposition qui interviendra après le 17 juillet 2006 ne sera pas acceptée.**

Les établissements doivent **impérativement** veiller à ce que les emplois pourvus selon la procédure prévue par le présent chapitre figurent dans la liste des emplois dont ils demanderont la publication pour la rentrée 2007.

Le respect des impératifs de calendrier conditionne la bonne réalisation des opérations d'affectation et je remercie par avance les professeurs comme les établissements de leur compréhension et de leur concours.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants
Pierre-Yves DUWOYE

Annexe 1

**CANDIDATURE À UN EMPLOI DE STATUT SECOND DEGRÉ OUVERT
 DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

(à reproduire en format A4 et à remplir en lettres capitales)

ÉTAT CIVIL	
* NOM :	NOM D'ÉPOUSE :
* PRÉNOM :	NUMEN : <div style="border-bottom: 1px solid black; width: 100%; height: 1em; margin-top: 5px;"></div>
* DATE ET LIEU DE NAISSANCE : <div style="border-bottom: 1px solid black; width: 100%; height: 1em; margin-top: 5px;"></div>	
* ADRESSE PERSONNELLE :	
* N° DE TÉLÉPHONE OÙ LE CANDIDAT PEUT ÊTRE JOINT : (ou n° de télécopie ou adresse méll.)	

SITUATION ADMINISTRATIVE		
CORPS :	GRADE :	DISCIPLINE :
ÉCHELON ACTUEL DANS LE CORPS : (Joindre l'arrêté au dossier)		
AFFECTATION ACTUELLE PRÉCISE : (ou position, si détachement, disponibilité, ...) (Joindre l'arrêté au dossier)		
Joindre impérativement copie du dernier arrêté justifiant le classement et la dernière affectation ou la position (détachement, disponibilité, congé, report de nomination, service national...).		

CANDIDATURE
JE SUIS CANDIDAT POUR L'AFFECTATION AU <input style="width: 40px;" type="text"/> <input style="width: 40px;" type="text"/> <input style="width: 40px;" type="text"/> <input style="width: 40px;" type="text"/> 2006 DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR L'EMPLOI N° <input style="width: 40px;" type="text"/> <input style="width: 40px;" type="text"/> <input style="width: 40px;" type="text"/> <input style="width: 40px;" type="text"/> DISCIPLINE :
À POURVOIR À :

Fait à
 le
 Signature

Annexe 2

AFFECTATION D'UN ENSEIGNANT DU SECOND DEGRÉ SUR UN EMPLOI OUVERT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Document à adresser par les établissements au bureau DPE B8)

ÉTABLISSEMENT

Dénomination de l'établissement :

N° RNE de l'établissement : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Emploi à pourvoir : n° : |_|_|_|_|_|

Discipline, libellée en clair :

Création |_|_|

Vacance |_|_|

(préciser le nom du précédent occupant, la date, le motif du départ et joindre **impérativement** l'arrêté justifiant le départ du titulaire)

Susceptible d'être vacant |_|_| (préciser le nom du précédent occupant, la date, le motif du départ et joindre **impérativement** l'arrêté justifiant le départ du titulaire)

LISTE DES CANDIDATS CLASSÉS

Rang	Nom - Prénom	Corps	Discipline	Affectation ou situation antérieure

* Joindre le dossier complet du candidat classé n° 1, qui sera affecté à l'établissement demandeur et, le cas échéant, copie des pièces fournies par le candidat (chap IV a, b, c, d, de la note de service). En cas de défection du candidat, veuillez contacter le candidat suivant et transmettre dans les meilleurs délais au bureau DPE B8 le dossier complet.

Fait à _____, le _____
nom et qualité du signataire

Annexe 3

Le président (ou le directeur)

à

M

OBJET : Résultat des propositions des instances des personnels de second degré candidats à une affectation dans l'enseignement supérieur.

Vous avez déposé un dossier de candidature en vue d'être affecté dans l'enseignement supérieur sur l'emploi n° _____ à pourvoir au _____ 2006 (date de la vacance) dans notre établissement.

Les instances de l'établissement, après examen de l'ensemble des dossiers ont :

retenu votre candidature en première position :

Vous disposez de 8 jours au plus pour retourner la lettre ci-jointe d'acceptation et d'engagement à rejoindre ce poste. Si vous ne répondez pas dans ce délai, vous serez considéré comme renonçant à cette affectation. Toute renonciation est définitive.

retenu votre candidature en 2ème - 3ème position - _____ ème position :
une défection du candidat classé avant vous peut nous amener à vous contacter ultérieurement.

considéré que votre candidature ne pouvait être retenue.

le

Le président (ou le directeur)

Annexe 4

M

à

Monsieur le président de (ou le directeur de)

Service du personnel enseignant

OBJET : Affectation dans l'enseignement supérieur.

Monsieur le président,

Suite à ma candidature, vous m'informez que les instances de l'établissement ont proposé mon affectation sur l'emploi n° |_|_|_|_|

Je déclare accepter cette affectation et m'engage à rejoindre ce poste au |_|_|_|_| 2006
(date de la vacance de l'emploi).

Fait à

date et
signature

Annexe 5

Pièces à joindre à **chaque dossier** de demande d'affectation :

- la proposition de l'établissement (annexe 2)
- la fiche de candidature (annexe 1)
- les arrêtés justifiant le corps, le grade, l'échelon et l'affectation du candidat proposé
- l'acceptation du candidat proposé (annexe 4)
- le curriculum vitae détaillé
- l'extrait du procès-verbal de la commission de choix
- la lettre de motivation
- le justificatif de la vacance du poste
- la liste des enseignants ayant déposé un dossier de candidature, indiquant leur corps et leur établissement

En cas d'absence de l'une de ces pièces, le dossier sera rejeté.

A^{nnexe 6}

Pièces à joindre à **chaque dossier** de demande d'affectation provisoire :

- la proposition de l'établissement (annexe 2)
- la fiche de candidature (annexe 1)
- les arrêtés justifiant le corps, le grade, l'échelon et l'affectation du candidat proposé
- le justificatif de la vacance du poste
- l'avis du recteur de l'académie d'exercice *

En cas d'absence de l'une de ces pièces, le dossier sera rejeté.

** L'avis du recteur est indispensable. Tout dossier sans avis ne sera pas traité.*

Annexe 7

DEMANDE DE DÉTACHEMENT

À ADRESSER AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2005

Au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction des personnels enseignants (DPE)
Service de gestion des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières des personnels du second degré
DPE B3 (détachements catégorie A)
34, rue de Châteaudun, 75436 Paris cedex 09

Je soussigné(e)

NOM NOM D'ÉPOUSE.....
né(e) le
demeurant :
tél./fax/mél. :

Fonctionnaire titulaire de catégorie A

ministère :
corps d'appartenance :

demande mon détachement dans le corps des professeurs : AGRÉGÉS CERTIFIÉS
À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2006
pour exercer dans un établissement d'enseignement supérieur (emploi à pourvoir n°)

Je joins impérativement à ma demande les documents ci-après :

- CURRICULUM VITAE
- COPIE DU DERNIER ARRÊTÉ DE PROMOTION ET DU DERNIER BULLETIN DE PAYE
- COPIE DE LA GRILLE INDICIAIRE DE MON CORPS D'APPARTENANCE ET DU STATUT PARTICULIER RÉGISSANT CE CORPS
- COPIE DU TITRE OU DIPLÔME PERMETTANT DE PRÉSENTER LE CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DU CORPS CONSIDÉRÉ

Dès connaissance des résultats pour les affectations dans l'enseignement supérieur, j'adresserai au bureau DPE B3 une copie du document (annexe 3) attestant que j'ai été classé(e) n° 1 par l'établissement d'enseignement supérieur.

<p>Avis de l'administration d'origine (à motiver en cas d'avis négatif) :</p> <p>Je soussigné(e)..... (qualité)..... (coordonnées)..... ai pris connaissance de la candidature de</p> <p>M..... À..... Le.....</p>	<p>Date et signature de l'intéressé(e)</p> <p>À..... Le.....</p>
--	--

Annexe 8**DEMANDE D'INTÉGRATION DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

À ADRESSER AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2005

Au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
 Direction des personnels enseignants (DPE)
 Service de gestion des ressources humaines
 Sous-direction de la gestion des carrières des personnels du second degré
 DPE B3 (intégrations privé/public)
 34, rue de Châteaudun, 75436 Paris cedex 09

Je soussigné(e)

NOM

NOM D'ÉPOUSE.....

né(e) le

demeurant :

tél./fax/mél. :

maître contractuel de l'enseignement privé exerçant au (établissement actuel)

.....

demande mon intégration dans le corps des professeurs : AGRÉGÉS [] CERTIFIÉS []

À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2006

pour exercer dans un établissement d'enseignement supérieur (emploi à pourvoir n°

Je joins impérativement à ma demande les documents ci-après :

-COPIE DU DERNIER ARRÊTÉ DE PROMOTION ET DU DERNIER BULLETIN DE PAYE

-COPIE DU CONTRAT D'ENSEIGNEMENT PASSÉ AVEC L'ÉTABLISSEMENT ACTUEL

-COPIE DU DIPLÔME PORTANT ADMISSION AU CONCOURS EXTERNE DU PUBLIC (CAPES/AGRÉGATION)

-COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT DE L'OPTION POUR UN MAINTIEN DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SUITE À L'ADMISSION AU CONCOURS

Dès connaissance des résultats pour les affectations dans l'enseignement supérieur, j'adresserai au bureau DPE B3 une copie du document (annexe 3) attestant que j'ai été classé(e) n° 1 par l'établissement d'enseignement supérieur sollicité.

Avis du supérieur hiérarchique
(à motiver en cas d'avis négatif) :

Je soussigné(e).....

(qualité).....

(coordonnées).....

ai pris connaissance de la candidature de

M.....

À..... Le.....

Date et signature de l'intéressé(e)

À..... Le.....

Annexe 9

LISTE DES EMPLOIS DU STATUT SECOND DEGRÉ VACANTS OU SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

S = EMPLOI SUSCEPTIBLE D'ÊTRE
VACANT

Sans discipline

IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence,
formation générale, 0069

IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence,
technologie de l'information et de la communi-
cation dans l'enseignement, 0123

U. Bordeaux II, spécialité coordination péda-
gogique et ingénierie de formation, 1059

IUFM Grenoble, technologie de l'information
et de la communication, 0123

IUFM Lyon, Lyon, formation et ingénierie en
informatique pédagogique, 0104

U. Nancy I (IUT Saint-Dié), média numérique
et intervision, 1416

U. de Nice, ingénierie pédagogique, 1130

IUFM Orléans-Tours, Tours, formation initiale
des conseillers principaux d'éducation, 0078 S

CNAM Paris, Le Mans, topographie, 0536

EPHE Paris, interface institut européen en
sciences des religions et enseignants du second
degré pour les questions liées au fait religieux
et à la laïcité, 0265

EPHE Paris, histoire des juifs en terre d'Islam,
0274

IUFM Paris, formations aux technologies de
l'information et de la communication pour l'en-
seignement et à leur utilisation pédagogique,
0060 S

IUFM Paris, allemand ou anglais, formation et
évaluation des enseignants, 0175

U. Paris V, relations internationales, 1759

U. Paris VI, développement culturel, partena-
riats, programmation et pratiques artistiques,
2878

U. de Poitiers, centre audiovisuel de Royan,
étude des langues, français langue étrangère,
0784

IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon,
formations initiale et continue des enseignants
des premier et second degrés, psychopéda-
gogie, didactique, sociologie, psychologie,
0092 S

IUFM Rouen, technologie de l'information et
de la communication dans l'enseignement,
formation ouverte à distance, certificat infor-
matique et internet, 0072

IUFM Strasbourg, Colmar, enseignement
religieux catholique, 0073

EPA Albi (J-F Champollion), ingénierie de
formation, 0044

Sciences économiques et sociales

EGI de Marseille, communication, 0072

U. Besançon (IUT Belfort), Belfort, politique
de la ville, 0847

IEP de Bordeaux, 0019

IEP de Lille, 0019

U. de Valenciennes, Institut de préparation à
l'administration générale, 0355

U. Montpellier II, 0565

U. de Tours, 0892 S

U. Rouen (IUT Évreux), économie, gestion et
informatique, 1246

U. Strasbourg II, 0441

U. Strasbourg III, institut d'études politiques,
0262 S

U. Strasbourg III, institut d'études politiques,
0333 S

Informatique et gestion

U. de Corte, certificat informatique et internet,
0021

U. de Marne-la-Vallée, Champs-sur-Marne,
informatique, 0049 S

U. Chambéry (IUT Annecy), 0622

U. Chambéry (IUT Annecy), 0623

U. Grenoble I (IUT A), L'Isle-d'Abau, 1345 S

U. d'Artois, Arras, 0392 S

U. Saint-Étienne (IUT Saint-Etienne), 0654 S

U. de Nice, utilisations, applications et ensei-

gnements de logiciels multimédias et de création de sites, 1035

U. de Tours, 1181 S

U. de Reims, 1021 S

U. Le Havre (IUT Le Havre), informatique, 0092

Économie et gestion

U. Polynésie française, Tahiti, 0071 S

IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 0144 S

U. Aix-Marseille II, finance d'entreprise, comptabilité, contrôle, 1335 S

U. Besançon (IUT Belfort), Montbéliard, 1134

U. Besançon (IUT Belfort), Montbéliard, 1473

U. Bordeaux IV (IUT Perigueux), 0235

U. Bordeaux III, économie, marketing, économie de l'entreprise, économie des médias, 0395 S

U. Caen (IUT Alençon), gestion commerciale, management, logistique, 1262

U. Clermont I (IUT Aubière), Aurillac, marketing classique et électronique, 0857

U. Clermont-Ferrand II, droit dans les filières professionnalisées, 1048 S

U. Paris XII (IUT Seine-et-Marne), Fontainebleau, 1267

U. de Marne-la-Vallée, management et stratégique, 0075

U. de Marne-la-Vallée, économie et gestion pour élèves ingénieurs, 0188

U. Paris XII, option gestion, 0864

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse), économie générale et organisation de l'entreprise, 0246 S

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse), comptabilité, fiscalité, analyse et gestion financière, 0256 S

ENS Cachan, agrégé préparateur, 0043

U. Dijon (IUT Dijon), droit et communication professionnelle, 1063

U. Dijon (IUT Le Creusot), 0837

U. Chambéry (IUT Annecy), option finance comptabilité, 0094 S

U. Grenoble II (IUT B), fiscalité, 0655

U. Grenoble II (IUT Valence), option D, bases de données, analyse et conception de systèmes d'information, outils informatique pour la gestion et l'analyse de données, 0461

U. des Antilles et de la Guyane, Martinique, 0197

U. Lille I, 1591

U. Littoral (IUT Calais-Boulogne), Calais, 0369 S

U. d'Artois, Arras, 0391

U. de Valenciennes, Institut d'administration des entreprises, comptabilité audit, 0477

U. Valenciennes (IUT Valencien.), 0077

U. Valenciennes (IUT Valencien.), informatique de gestion, 0086

U. Valenciennes (IUT Valencien.), 0286

U. Limoges (IUT Limousin), Brive, fonctionnement opérationnel de l'entreprise, management des organisations, marketing, politique générale et stratégie, action commerciale, maîtrise des logiciels de traitement d'enquêtes, 0343

U. Limoges (IUT Limousin), comptabilité générale, comptabilité approfondie, comptabilité des sociétés, comptabilité de gestion, analyse financière, 0346 S

U. Saint-Étienne (IUT Saint-Etienne), 0066 S

U. Saint-Étienne (IUT Saint-Etienne), 0156

U. Saint-Étienne (IUT Saint-Etienne), technologies de l'information et de la communication, 0653

U. Montpellier II (IUT Nîmes), économie et méthodes d'aide à la décision (statistiques descriptives et inférentielles, mathématiques financières), 0852 S

U. Montpellier III, droit, 0373

U. Montpellier III, gestion, 0415

U. de Perpignan, espace économique transfrontalier francocatalan et économie locale, langue catalane, 0113 S

U. Perpignan (IUT Perpignan), Carcassonne, tourisme, 0447

U. de Metz, 0543

U. Nancy II, 0569

U. Nancy II (IUT Nancy-Charlem.), 0753 S

U. Nantes (IUT de Saint-Nazaire), option B ou D, réseaux et technologies de l'information et de la communication, 0853

U. Nantes (IUT de Saint-Nazaire), option C, marketing nautique, 0882

U. Angers (IUT Angers), comptabilité, informatique, analyse financière, 0233

U. de Nice, 1106 S

U. de Toulon, La Garde, technique de communication, analyse d'entreprise et management, 0349
U. d'Orléans, comptabilité, gestion, 0504 S
U. d'Orléans, gestion des ressources humaines, 0571 S

U. Orléans (IUT Bourges), sciences et techniques économiques, 0289

U. Orléans (IUT Orléans), 0270

U. de Tours, Blois, 0914 S

U. Paris V (IUT Av. Versailles), option B gestion

d'entreprise et systèmes d'information, 0361 S

U. Paris VI, 1008 S

U. de Poitiers, 1466

U. Poitiers (IUT Poitiers), 1312

U. Reims (IUT Reims), option B, comptabilité, 0617 S

U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc), 1718

U. Brest (IUT Brest), Morlaix, économie, statistiques, droit, 1069

U. Brest (IUT Brest), Morlaix, comptabilité, finances, 1086

U. de Bretagne Sud, Lorient, 0270 S

U. de Bretagne Sud (IUT Vannes), 0129

U. de La Réunion, 0087

U. Le Havre (IUT Le Havre), études de marché, mercatique, 0110 S

U. Le Havre (IUT Le Havre), techniques quantitatives de gestion, 0117

U. Toulouse II, gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire, 0599

U. Toulouse III, gestion, 1944

U. Paris X, 0576

U. Paris XI (IUT Sceaux), sciences et techniques de gestion, 1254 S

IUFM Versailles, Antony, 0029

IUFM Versailles, option A communication, administration, bureautique, formations initiale et continue des enseignants du second degré, 0061

ENSEA de Cergy, techniques économiques de gestion, 0020 S

U. de Cergy-Pontoise, management et gestion des organisations touristiques, 0064

Hôtellerie-tourisme

U. Lyon II, option tourisme, 0719

IUFM Toulouse, hôtellerie, formations initiale et continue des enseignants du second degré, 0049

Lettres classiques-grammaire

U. Polynésie française, Tahiti, 0051

U. de Saint-Etienne, langues anciennes, 0767 S

IUFM Nice, et lettres modernes, préparation aux concours de recrutement et formations initiale et continue des enseignants des premiers et second degrés, 0083

U. de Nice, cultures générales, techniques d'expression, 0740

Institut de France, 0018

Lettres modernes

U. Polynésie française, Tahiti, 0052

U. Polynésie française, Tahiti, 0062 S

IUFM du Pacifique, Nouméa, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire et formation des stagiaires, 0014 S

IUFM Aix-Marseille, Digne les bains, français pour les formations initiale et continue des professeurs des écoles, 0068

IUFM Aix-Marseille, Avignon, français pour les enseignants du premier degré, 0143 S

U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, français langue étrangère, 1549

U. Amiens (IUT Beauvais), Creil, techniques d'expression, 0769

IUFM Amiens, Laon, préparation aux concours de recrutement et formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0029

IUFM Aquitaine, Agen, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0035

U. Bordeaux I, lettres pour étudiants scientifiques, utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, 1202

U. Bordeaux III (IUT B), Gradignan, 0327 S

U. Caen (IUT Alençon), expression, communication, 1261

IUFM Caen, Saint-Lô, formations initiale,

continue et professionnelle des professeurs des écoles, préparation aux concours, 0024

U. de Caen, communication, 1046

IUFM Clermont-Ferrand, Aurillac, préparation aux concours, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0022

IUFM Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, Moulins, Aurillac, Le Puy-en-Velay, préparation aux concours, formations professionnelle, initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0027

U. Clermont-Ferrand II, 1276

U. Clermont-Ferrand II, français langue étrangère, nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, 1305

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse), techniques d'expression, 0252 S

IUFM Créteil, Seine-Saint-Denis, formations initiale, continue et professionnelle du premier degré, préparation aux concours, 0071 S

IUFM Créteil, Val-de-Marne, formations initiale, continue et professionnelle du premier degré, préparation aux concours, 0073

IUFM Créteil, Seine-et-Marne, formations initiale, continue et professionnelle du premier degré, préparation aux concours, 0074

IUFM Créteil, Seine-et-Marne, formations initiale, continue et professionnelle du premier degré, préparation aux concours, 0305 S

IUFM Créteil, Val-de-Marne, formations initiale, continue et professionnelle du premier degré, préparation aux concours, 0329

U. de Dijon, techniques d'expression, 1204

U. Chambéry (IUT Annecy), techniques d'expression, 0268

U. Grenoble I (IUT A), 0846

U. Grenoble I (IUT A), 1268

U. Grenoble III, français langue étrangère, français à objectifs spécifiques, 0207 S

IUFM Guadeloupe, formation initiale des enseignants du premier degré, formation continue des enseignants des premier et second degrés, 0028 S

IUFM Guyane, préparation aux concours de professeur des écoles et au certificat d'aptitude

au professorat d'enseignement secondaire, 0510

IUFM Lille, français, 0111

IUFM Lille, français, 0188

U. Lille I, français langue étrangère (formation initiale), 0950

U. Lille I, Centre université-économie d'éducation permanente, français langue étrangère (formation continue), 1008

U. Lille I (IUT A), expression, communication, animation projet professionnel personnalisé, 0841 S

U. Lille III, apprentissage du français, langue seconde, 0493

U. Lille III (IUT B), lettres, 0317 S

U. d'Artois, Arras, 0040

U. de Limoges, institut de français langue étrangère, 0891

INSA de Lyon, 0265 S

INSA de Lyon, 0271 S

U. Lyon III, 0269

U. de Saint-Etienne, français langue étrangère, 0758

U. Saint-Étienne (IUT Saint-Etienne), culture et communication en environnement professionnel, 0177 S

U. Perpignan (IUT Perpignan), techniques d'expression, 0426

U. Metz (IUT Metz), expression, communication, 0091 S

U. Nancy I (IUT Nancy-Brabois), expression, communication, français langue étrangère, 0764

U. du Mans, français langue étrangère, 0409

U. du Mans (IUT Laval), communication et nouvelles technologies de l'information et de la communication, 0483 S

IUFM Nantes, La Roche-sur-Yon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0120

IUFM Nantes, Laval et Angers, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information

et de la communication dans l'enseignement, 0131

U. Nantes (IUT Nantes), communication, 1034 S
U. d'Angers, 1120
U. Angers (IUT Angers), communication, 0567
U. Toulon (IUT Toulon), La Garde, 0068 S
IUFM Orléans-Tours, Tours, littérature de jeunesse, 0038 S
U. d'Orléans, nouvelles technologies de l'information et de la communication, 0577
U. de Tours, Blois, 0976 S
U. Tours (IUT Tours), 1169 S
Institut de France, 0006
Institut de France, 0016
U. Paris I, 1034 S
U. Paris III, relations internationales, 0667
IUFM Poitiers, Angoulême, préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles, formations initiale et continue des enseignants du premier degré, 0027
IUFM Poitiers, préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles, formations initiale et continue des enseignants du premier degré, 0092 S
IUFM Poitiers, Niort, préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles, formations initiale et continue des enseignants du premier degré, 0104
U. de Poitiers, centre de français langue étrangère, 1472
U. de Reims, Troyes, 1155
INSA de Rennes, culture et communication, 0074
U. Rennes II, français langue étrangère, 0162
U. Rennes II, français langue étrangère, 0303
U. Rennes II, lettres modernes pour langue étrangère appliquée, 0518 S
U. de Brest, français langue étrangère, didactique du français, 0811 S
IUFM La Réunion, Le Tampon et/ou Saint-Denis, formations initiale et continue des enseignants du premier degré et éventuellement des enseignants du second degré, enseignement professionnel, 0061
IUFM Rouen, préparation au concours et formation des professeurs des écoles, 0058
U. de Mulhouse, IUT de Mulhouse, expression,

0444
U. Strasbourg II, français langue étrangère, 0338
U. Strasbourg II, français langue étrangère, 0434
IUFM Toulouse, formations initiale et continue des enseignants du premier degré, 0106
U. Toulouse II, 0601
U. Toulouse III (IUT A), expression et communication, 1128 S
U. Paris X, langue et culture françaises pour étudiants étrangers, 1333
IUFM Versailles, coordination des formations professionnelles du second degré (formations initiale et continue), 0064
IUFM Versailles, formations initiale et continue des enseignants du second degré, 0179

Anglais

IUFM du Pacifique, Papeete, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, coordination de la filière d'anglais, formation des stagiaires, 0008 S
U. d'Avignon, 0203
U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, 1013
U. Aix-Marseille II, anglais de spécialité pour étudiants scientifiques, 1391 S
U. Aix-Marseille II, spécialité pour étudiants en économie, 1770 S
U. Aix-Marseille II (IUT Aix), affaires, commercial, logistique, 1214 S
U. Tech. de Belfort-Montbéliard, 0082
U. Tech. de Belfort-Montbéliard, 0112
ENS Méca. Micro. de Besançon, 0861
U. de Besançon, Nord Franche-Comté, anglais pour non-spécialistes, 1091 S
U. de Besançon, Nord Franche-Comté, anglais pour non-spécialistes, 1128
U. de Besançon, 1166
IUFM Aquitaine, Bordeaux, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0122
U. Bordeaux I (IUT A), 0561 S
U. Bordeaux IV, 0042 S
U. Caen (IUT Alençon), anglais appliqué aux

formations technologiques, relations internationales, 1332 S

IUFM Caen, Alençon, formations initiale, continue et professionnelle des professeurs des écoles, préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles, 0100

U. de Caen, 1172

U. Clermont-Ferrand II, 0962

U. Clermont-Ferrand II, 1111

U. Clermont-Ferrand II, 1116

U. Paris VIII, anglais pour spécialistes d'autres disciplines, 0575 S

U. Paris XII, anglais pour non-spécialistes, enseignement en salle multimédia, 1040

U. Paris XII, anglais scientifique, 1311

U. Paris XII (IUT Créteil), 0434

U. Paris XII (IUT Créteil), 0720

U. Paris XIII (IUT Saint-Denis), anglais des affaires, 1242

U. de Dijon, 1205

U. de Dijon, 1487

U. de Chambéry, école supérieure d'ingénieurs de Chambéry, anglais et anglais technique, 0273

U. de Chambéry, école supérieure d'ingénieurs d'Annecy, anglais pour non-spécialistes, linguistique, phonétique-phonologie, 0333

U. Chambéry (IUT Annecy), 0097 S

U. Grenoble I, Valence, anglais scientifique et communication, 0386 S

U. Grenoble I, anglais scientifique et communication, 0453

U. Grenoble I, anglais scientifique et communication, 0611 S

U. Grenoble I, anglais à orientation scientifique et technique, 1455

U. Grenoble I (IUT A), 0828 S

U. Grenoble I (IUT A), 0831

U. Grenoble II (IUT B), 0409

U. Grenoble III, ingénierie multimédia, 0333

INP Grenoble, école nationale supérieure d'hydraulique et de mécanique de Grenoble, 0345

IUFM Guadeloupe, formations initiale, continue et professionnelle des enseignants des premier et second degrés, préparation aux concours du premier degré, 0070

U. Antilles-Guyane (IES Guyane), Cayenne, 0593

ENS chimie de Lille, 1112 S

IEP de Lille, 0025 S

U. Lille I, École polytechnique universitaire de Lille, 0704

U. Lille I, École polytechnique universitaire de Lille, 0706

U. Lille I, 0849 S

U. Lille I, 1275 S

U. Lille II, anglais juridique, et anglais des affaires, 0583

U. Lille II, 0665 S

U. Lille II, 0801 S

U. Lille II, anglais juridique et anglais des affaires, 0850

U. d'Artois, Lens, 0230 S

U. de Valenciennes, 0203

U. de Valenciennes, 0251

U. Valenciennes (IUT Valencien.), 0202

IUFM Limoges, formation initiale en anglais des professeurs des écoles, 0050

ENS lettres et sciences humaines, centre d'études et de ressources en langues, 0110

INSA de Lyon, 0491 S

U. Lyon I, 1536 S

U. Lyon I, 1843

U. Lyon I (IUT B), 1393

U. Lyon II, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0919

U. Lyon III, 0444

U. de Saint-Etienne, anglais des affaires, sciences économiques, gestion, 0605

U. Saint-Etienne (IUT Roanne), 0465 S

U. Montpellier II, anglais scientifique et technique, 0571

U. Montpellier II, anglais scientifique, 0634 S

U. Montpellier II, anglais scientifique, 0758 S

U. de Perpignan, 0222 S

U. de Metz, anglais pour non-spécialistes, 0414

U. de Metz, 0666

IUFM Nancy-Metz, Metz, formation des professeurs des écoles, 0133

U. Nancy I (IUT Nancy-Brabois), relations internationales, français langue étrangère, 0762 S

U. du Mans (IUT du Mans), 0126

- U. du Mans (IUT Laval), multimédia, laboratoire de langues, 0477 S
U. de Nantes, anglais scientifique, 1558
U. Nantes (IUT de Saint-Nazaire), anglais commercial, 0863 S
U. Nantes (IUT de Saint-Nazaire), anglais technique et commercial, 0906 S
U. d'Angers, anglais général et scientifique, 0466
IUFM Nice, préparation aux concours de recrutement et formations initiale et continue des enseignants des premiers et second degrés, 0014
IUFM Nice, préparation aux concours de recrutement et formations initiale et continue des enseignants des premiers et second degrés, 0033
U. Toulon (IUT Toulon), Draguignan, 0235
IUFM Orléans-Tours, Orléans, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0058
U. d'Orléans, 0933 S
U. Orléans (IUT Bourges), 0442 S
U. Orléans (IUT Orléans), 0283 S
U. de Tours, 0855 S
U. de Tours, 0987 S
CNAM Paris, anglais de spécialité, anglais des affaires et de la communication internationale, 0426 S
ENSAM, Cluny, 0243
U. Paris I, anglais appliqué aux sciences humaines, 0688 S
U. Paris I, anglais appliqué aux sciences humaines, 0851
U. Paris I, anglais économique, 0951
U. Paris I, anglais appliqué aux sciences humaines, 1012
U. Paris I, anglais appliqué aux sciences humaines, 1250
U. Paris IV, linguistique, 0939
U. Paris V, 1495
U. Paris V, anglais médical, 2475
U. Paris VI, anglais pour non-spécialistes, 2890 S
U. Paris VII, 0467
U. Paris VII, 1518
U. Paris VII, 2354
U. Paris-Dauphine, 0246
U. Paris-Dauphine, 0347 S
IUFM Poitiers, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0102
U. de Poitiers, centre audiovisuel de Royan, étude des langues, 0781
U. de Poitiers, 1697
U. Poitiers (IUT Angoulême), 1310
U. Poitiers (IUT Poitiers), 1177 S
U. de La Rochelle, 0152
U. de Reims, 0792 S
U. de Reims, 1168
U. Reims (IUT Reims), langues et littératures anglo-saxonnes, 0536 S
IUFM Rennes, formation des enseignants du second degré, technologie de l'information et de la communication, 0123 S
U. Rennes I, langues pour spécialistes d'autres disciplines, 0018 S
U. Rennes I, langues pour spécialistes d'autres disciplines, 0935
U. Rennes II, langues pour spécialistes d'autres disciplines, 0602
ENI de Brest, 0024
U. de Brest, 0462
U. de Brest, anglais scientifique et technique, 0839 S
U. Brest (IUT Brest), 0342
U. de Bretagne Sud, Vannes, 0063
U. de La Réunion, 0274
U. La Réunion (IUT La Réunion), anglais des affaires, relations internationales, formation continue, test d'anglais pour la communication internationale, 0240
U. de Mulhouse, 0305 S
INSA Strasbourg, 0020
U. Strasbourg I, 1147 S
U. Strasbourg I, 1262
U. Strasbourg I, 1305
U. Strasbourg I, 1576
U. Strasbourg II, langue et littérature, 0225
ENI de Tarbes, 0029 S
INSA de Toulouse, anglais professionnel, 0193 S

U. Toulouse I, 0181
 U. Toulouse I, 0267
 U. Toulouse I, anglais économique, 0425
 U. Toulouse II (IUT Figeac), 0958 S
 U. Toulouse III, 1542
 U. Toulouse III (IUT A), 1102
 U. Toulouse III (IUT A), anglais technique, 1152 S
 U. Toulouse III (IUT A), anglais technique et général, 1177 S
 U. Toulouse III (IUT A), Castres, anglais orienté vers les technologies de l'information et de la communication, 1180
 École centrale de Paris, civilisation anglo-saxonne et anglais technique, 0028
 U. Paris X, anglais des affaires, 1253
 U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-P), Argenteuil, 0374
 U. Paris XI, anglais pour non-spécialistes, 0647
 U. Paris XI, 1396 S
 U. Paris XI, 1399 S
 U. Paris XI (IUT Cachan), 0930 S
 U. Paris XI (IUT Cachan), 0931 S
 U. Paris XI (IUT Sceaux), anglais commercial, 2030
 U. Paris XI (IUT Sceaux), anglais commercial, 2211
 IUFM Versailles, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0062
 IUFM Versailles, Etiolles, 0197 S
 U. Versailles St-Quentin-en-Yvel, 0060 S
 U. Versailles St-Quentin-en-Yvel, Guyancourt, 0134
 U. de Cergy-Pontoise, anglais pour sciences humaines (géographie), 0386
 U. d'Évry-Val d'Essonne, 0292
 U. d'Évry-Val d'Essonne, 0307
 U. Évry (IUT Évry), Athis-Mons, anglais des affaires, civilisations anglo-saxonnes, 0143

Allemand

IEP d'Aix-en-Provence, 0020
 IUFM Aix-Marseille, formations initiale et continue des professeurs des premier et second degrés, 0018

U. Grenoble III, 0177 S
 École centrale de Lille, langue allemande, 0011 S
 U. d'Artois, Béthune, 0220
 École centrale de Lyon, 0136
 IEP de Lyon, allemand avec bonne maîtrise de l'anglais, 0034 S
 U. Saint-Étienne (IUT Saint-Etienne), 0167 S
 U. Nancy I, école supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy, école nationale supérieure des technologies et industries du bois, école supérieure d'informatique et applications de Lorraine, 1330
 U. du Havre, 0236
 INSA de Rouen, 0018
 INSA Strasbourg, 0024 S
 U. Strasbourg I, 1156 S
 U. Strasbourg II, langue pour non-spécialistes, auto-formation guidée, certificat de compétence en langue pour l'enseignement supérieur, 0549
 U. Évry (IUT Évry), allemand professionnel du transport et de la logistique, utilisation des méthodes des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, 0169 S

Russe

U. de Pau, langue étrangère appliquée, 0712
 U. Rennes II, 0323 S

Espagnol

U. Besançon (IUT Besançon), 0540 S
 U. Pau (IUT Bayonne), 0197
 U. Clermont-Ferrand II, langue étrangère appliquée, civilisation latino-américaine, 1065 S
 U. Clermont-Ferrand II, espagnol multimédia, 1198
 U. de Corte, 0110
 U. Paris XII (IUT Seine-et-Marne), Sénart, 1159
 U. Paris VIII, 0660
 U. Paris XII, espagnol : économie et gestion, 1072
 U. Dijon (IUT Dijon), Auxerre, 0642
 U. Grenoble II (IUT B), espagnol économique et des affaires, nouvelles technologies éducatives, relations internationales, 0466

U. Lille III, 0616
U. d'Artois, Arras, 0067
U. du Littoral, espagnol de spécialité pour non-spécialistes, 0196
U. Valenciennes (IUT Valencien.), 0368
U. Lyon III, 0258
U. Lyon III, 0377
École centrale de Nantes, espagnol général et professionnel, 2055
U. d'Angers, 0752
U. Paris VII, 1557
U. Paris-Dauphine, 0346
IUFM Rennes, Brest, formation des enseignants des premiers et second degrés, centre d'auto formation et de ressources pour l'enseignement des langues, 0124
U. Rennes II, langues pour spécialistes d'autres disciplines, 0522
U. Brest (IUT Quimper), espagnol économique et commercial, 0416 S
U. de Bretagne Sud, Lorient et Vannes, 0277
U. du Havre, 0237
IEP de Toulouse, 0007
U. Toulouse III (IUT A), 1122

Italien

U. d'Amiens, langue et civilisation italiennes, 1033
U. de Caen, langue, littérature et civilisation étrangères, langue étrangère appliquée, 1221

Portugais

U. Antilles-Guyane (IES Guyane), 0594 S
U. Montpellier III, 0428

Langues et cultures régionales corse

IUFM Corse, 0026

Langues et cultures régionales breton

U. de Brest, breton, celte, 0989

Arabe

U. Lyon II, didactique et enseignement de l'arabe, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0742
INALCO Paris, arabe tunisien, 0642
U. Toulouse II, langue et littérature arabes, 0558

Langue et culture chinoises

U. Lille II, pratique de l'anglais, 0789
U. de La Rochelle, chinois, langues et civilisation de la Chine, 0277
U. Toulouse II, langue et cultures chinoises, langue étrangère appliquée, 0794

Japonais

U. d'Orléans, langue et civilisation japonaises, 0575

Philosophie

IUFM Lyon, Bourg-en-Bresse, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0031
IUFM Strasbourg, formation des conseillers principaux d'éducation stagiaires et formation des professeurs des lycées et collèges stagiaires, 0052

Documentation

IUFM Amiens, 0059 S
IUFM Corse, Ajaccio, 0007 S
IUFM Créteil, Val-de-Marne, centre de ressources documentaires, 0221
IUFM Créteil, Seine-et-Marne, centre de ressources documentaires, 0299
IUFM Grenoble, 0088 S
U. Lille III, 0671
IUFM Lyon, Lyon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0063 S
IUFM Montpellier, 0070
U. de Nice, 1242
IUFM Poitiers, Niort, responsable de la médiathèque et formation des professeurs des écoles, des collèges et des lycées, 0062
IUFM Toulouse, formations initiale et continue, 0091

Éducation musicale

IUFM Aix-Marseille, Avignon, éducation musicale des enseignants des premier et second degrés, 0050 S
U. Bordeaux III, écriture et harmonie au clavier, 0541

IUFM Caen, Saint-Lô, Caen, formation initiale, continue et professionnelle des professeurs des écoles, préparation aux concours, 0056

IUFM Créteil, Val-de-Marne, formations initiale, continue et professionnelle du premier degré, préparation aux concours, 0182

U. de Dijon, musicologie, 0957

IUFM Montpellier, Carcassonne, 0067 S

IUFM Montpellier, Perpignan, 0069 S

U. de Tours, centre de formation des musiciens intervenants, pédagogie musicale, pratiques musicales collectives, formation de formateurs, 1159

IUFM Paris, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0027

U. Paris IV, technique musicale, 0571

U. Paris IV, pédagogies nouvelles en écriture et formation musicales, 0835

U. de Reims, musique et musicologie, 0749

U. de Reims, musique, musicologie, 1172

U. Paris XI, 2014

IUFM Versailles, 0354

Arts plastiques

U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, 1380

U. Aix-Mars. I (IUT Provence), Arles, multimédia et audio-visuel, 1515

U. Paris XIII, média numérique, design graphique, 0931

IUFM Grenoble, Bonneville, préparation aux concours et formation des enseignants des premier et second degrés, 0079

IUFM Rennes, formation des enseignants des premiers et second degrés, 0100

IUFM Rouen, préparation aux concours et formation des professeurs des écoles, 0069

U. Strasbourg II, théorie et pratique des arts visuels, 0340

Arts appliqués

U. de Besançon, Montbéliard, infographie, 1162 S

Histoire-géographie

U. Nouvelle-Calédonie, histoire, 0053

IUFM du Pacifique, Papeete, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, coordination de la filière d'histoire-géographie, technologies de l'information et de la communication en éducation, 0005 S

IUFM Aix-Marseille, Marseille, 0105 S

U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, histoire, 1351

U. d'Amiens, histoire de l'Europe, 0785

U. de Besançon, centre télé enseignement universitaire, histoire, 1156 S

IUFM Aquitaine, Bordeaux ou Périgueux, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0049 S

U. Paris VIII, aménagement et urbanisme, informatique appliquée à l'urbanisme ou cartographie, 0743

U. Paris XIII, histoire, 0953

IUFM Créteil, Seine-et-Marne, formations initiale, continue et professionnelle du premier degré, préparation aux concours, 0255

U. de Chambéry, géographie humaine, sociale et régionale, 0336

U. Grenoble II, géographie, 0606

IUFM Guadeloupe, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, préparation aux concours du premier degré, 0032 S

U. des Antilles et de la Guyane, Martinique, géographie physique, humaine, économique et régionale, 0191

IUFM Lille, 0132

U. Lille III, géographie, 0433

U. du Littoral, géographie générale, préparation aux concours, 0048

IUFM Lyon, Bourg-en-Bresse, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0036 S

IUFM Nancy-Metz, Metz, formation des professeurs des écoles, 0105 S

IUFM Nantes, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0048

U. d'Angers, géographie physique, humaine, préparation concours, 0559

IUFM Orléans-Tours, Bourges, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0047 S

U. de Tours, 1379

EHESS Paris, histoire, 0319 S

EHESS Paris, histoire, 0323 S

ENS Paris, agrégé répétiteur, histoire moderne, 0053

ENS Paris, agrégé répétiteur, géographie, 0063

IEP de Paris, 0048

IEP de Paris, 0059

IUFM Paris, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0066 S

U. Paris I, histoire et informatique, 0637

U. Paris I, histoire, 0901 S

U. Paris I, outils informatiques et géographiques, 0955

U. Paris IV, histoire romaine, 0728

U. de Brest, Quimper, histoire, 0972 S

U. de La Réunion, géographie humaine et régionale, îles et pays bordiers de l'océan indien, 0175

IUFM Rouen, formation des professeurs des écoles, 0053

IUFM Strasbourg, Colmar, histoire, formation des professeurs des écoles, 0053 S

U. Strasbourg II, histoire du Moyen Age, 0445 S

IUFM Toulouse, Montauban et Cahors, formations initiale et continue des enseignants du premier degré, 0122 S

U. Toulouse II, histoire de l'art moderne ou contemporain, 0617

IUFM Versailles, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0182

U. de Cergy-Pontoise, histoire contemporaine, 0216

U. de Cergy-Pontoise, géographie humaine, 0337

Mathématiques

U. Nouvelle-Calédonie, 0057

IUFM du Pacifique, Nouméa, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, 0002 S

IUFM du Pacifique, Papeete, préparation au

certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire et formation des stagiaires, 0010 S

U. Avignon (IUT Avignon), informatique, 0350

IUFM Aix-Marseille, Digne-les-Bains, formations initiale et continue en mathématiques des professeurs des écoles (première et deuxième année), 0064 S

U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, mathématiques et informatique, 1352

U. Aix-Mars. I (IUT Provence), Arles, informatique, 1520

U. Tech. de Belfort-Montbéliard, 0111

U. Bordeaux II, statistiques, 0808

U. Clermont-Ferrand II, centre universitaire des sciences et techniques, mathématiques appliquées à l'ingénierie, 0851 S

U. Paris VIII (IUT Montreuil), graphes, langages et grammaires, mathématiques pour l'imagerie numérique, 0905 S

U. Paris XII, informatique (mathématiques), 0853

ENS Cachan, agrégé préparateur, 0081

IUFM Créteil, Seine-Saint-Denis, formations initiale, continue et professionnelle du premier degré, préparation aux concours, 0128

IUFM Créteil, Seine-Saint-Denis, formations initiale, continue et professionnelle du premier degré, préparation aux concours, 0320

U. Chambéry (IUT Annecy), 0633

IUFM Grenoble, Chambéry et Grenoble, 0021

IUFM Grenoble, Chambéry, 0025 S

U. Grenoble II, 0522 S

U. Grenoble II, 0556

INP Grenoble, 0694 S

IUFM Guadeloupe, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, préparation aux concours, 0079

IUFM Lille, 0141

U Littoral (IUT Calais-Boulogne), Calais, 0118 S

U. d'Artois (IUT Lens), 0130

U. Limoges (IUT Limousin), mathématiques appliquées à l'informatique, algèbre linéaire, mathématiques discrètes, graphes, probabilité, 0544

ENS Lyon, agrégé préparateur, 0007
 ENS Lyon, agrégé préparateur, 0008
 ENS Lyon, agrégé préparateur, 0021
 ENS Lyon, agrégé préparateur, 0044
 ENS Lyon, agrégé préparateur, 0058
 INSA de Lyon, 0243 S
 INSA de Lyon, 0245 S
 IUFM Lyon, Saint-Etienne, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0064 S
 IUFM Lyon, Lyon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0066 S
 IUFM Lyon, Villeurbanne, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0150
 U. Saint-Étienne (IUT Saint-Etienne), 0172 S
 U. Saint-Étienne (IUT Saint-Etienne), 0173 S
 U. de Metz, mathématiques, informatique, 0344
 IUFM Nancy-Metz, Bar-le-Duc, enseignement des mathématiques à l'école primaire, 0051 S
 U. Nancy I (IUT Nancy-Brabois), informatique appliquée au génie civil, 0761
 U. du Mans (IUT du Mans), mathématiques, statistiques, 0129
 IUFM Nantes, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0137
 IUFM Nantes, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0159
 U. de Nantes, 1424 S
 U. Angers (IUT Angers), Angers, mathématiques et informatique, 0224 S
 IUFM Nice, préparation aux concours de recrutement et formations initiale et continue des enseignants des premiers et second degrés, 0019
 IUFM Nice, préparation aux concours de recrutement et formations initiale et continue des enseignants des premiers et second degrés, 0080
 U. Nice (IUT Nice), Menton, statistique et informatique, 0678 S
 ENS Paris, agrégé préparateur, 0051

ENS Paris, agrégé préparateur, 0060
 ENS Paris, agrégé préparateur, 0102
 IUFM Paris, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0034 S
 IUFM Paris, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0058
 IUFM Paris, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0067 S
 U. Paris-Dauphine, 0302
 U. La Rochelle (IUT La Rochelle), mathématiques discrètes, 0029 S
 U. La Rochelle (IUT La Rochelle), mathématiques appliquées à l'économie, statistiques, 0127 S
 U. Reims (IUT Reims), mathématiques générales, probabilités et statistique, 0550 S
 IUFM Rennes, formation des enseignants du premiers degré, 0020
 U. Rennes I (IUT Rennes), 0877
 U. Rennes II, statistiques, 0471 S
 ENI de Brest, 0033
 IUFM La Réunion, formations initiale et continue des enseignants du second degré, 0057 S
 U. Rouen (IUT Rouen), 0560
 INSA de Toulouse, 0058 S
 IUFM Toulouse, Albi, formations initiale et continue des enseignants du premier degré, 0027 S
 IUFM Toulouse, Cahors, formations initiale et continue des enseignants du premier degré, 0053
 IUFM Toulouse, formations initiale et continue des enseignants du premier degré, 0133 S
 U. Paris XI (IUT Orsay), mathématiques, informatique, 0906 S
 IUFM Versailles, formations initiale et continue des enseignants du second degré, 0024
 IUFM Versailles, Antony, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0094 S
 IUFM Versailles, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0144
 IUFM Versailles, Cergy, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degré, 0307 S

IUFM Versailles, formations initiale et continue des enseignants du second degré, 0316

U. Versailles St-Quentin-en-Yvelines, 0292

Sciences physiques - Physique appliquée

U. Besançon (IUT Besançon), Vesoul, sciences physiques appliquées, 0825

U. Paris XII, physique appliquée : réseaux locaux industriels, informatique industrielle, télécommunications, 1315 S

U. Dijon (IUT Dijon), physique appliquée, 0617 S

INP Grenoble, école nationale supérieure de physique de Grenoble, génie électrique ou physique appliquée, 0577

U. Antilles-Guyane (IUT Kourou), compétences en traitement et transmission de l'information et en automatisme industriel et réseaux, 0133 S
ENS Lyon, agrégé préparateur, 0046

U. Nancy I (IUT Nancy-Brabois), physique appliquée, 1151

IUFM Versailles, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0148

IUFM Versailles, formations initiale et continue des enseignants du second degré, 0318 S

Sciences physiques

U. Aix-Mars. III (IUT Marseille), Marseille, 0420

IUFM Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, Moulins, Aurillac, Le Puy-en-Velay, préparation aux concours, formations professionnelle, initiale et continue des enseignants du second degré, 0058

U. Clermont I (IUT Aubière), Le Puy-en-Velay, physique, chimie, mathématiques, 1156

INP Grenoble, école nationale supérieure d'électrochimie et d'électrometallurgie de Grenoble, chimie physique et analytique, 0420

IUFM Guyane, didactique des sciences pour le professorat des écoles, 0501

ENS Lyon, agrégé préparateur, chimie, 0006

ENS Lyon, agrégé préparateur, 0047

ENS Lyon, agrégé préparateur, 0066

U. Lyon II (IUT Bron), option chimie, alternance et apprentissage, 1051

U. du Mans (IUT du Mans), 0158 S

IUFM Nantes, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0043

IUFM Nice, chimie, préparation aux concours de recrutement et formations initiale et continue des enseignants du second degré, 0016

ENS Paris, agrégé préparateur, 0057

ENS Paris, agrégé préparateur, 0058

Observatoire Paris, animation de la cellule-ressources "sciences à l'école", liaison enseignement secondaire, supérieur, recherche, 0169

U. Poitiers (IUT Poitiers), option chimie, 1623

IUFM Rennes, formation des enseignants des premiers et second degrés, physique, technologie, technologie de l'information et de la communication, 0133

U. Paris X (IUT Ville d'Avray), option physique appliquée, 0756

U. Paris XI (IUT Orsay), option chimie, 0940

U. Paris XI (IUT Orsay), option chimie, 0957 S

Génie chimique - Chimie

U. Perpignan (IUT Perpignan), Narbonne, sciences physiques, option procédés physico-chimiques, 0449

Génie civil

IUFM Créteil, Seine-Saint-Denis, préparation aux concours et formation des enseignants du second degré, 0394

U. Artois (IUT Béthune), 0167

U. Lyon I (IUT A), construction et économie de la construction, 1362

U. de Nantes, Saint-Nazaire et Nantes, 1492

U. Nantes (IUT de Saint-Nazaire), 1434

U. Orléans (IUT Bourges), 0287 S

U. Rennes I (IUT Rennes), 1014 S

U. de Cergy-Pontoise, 0101

Génie mécanique - Mécanique

U. Tech. de Compiègne, conception mécanique, 0220

U. Besançon (IUT Belfort), Belfort, productique, 0598 S

U. Paris VIII (IUT Montreuil), 0903

U. Paris XIII (IUT Saint-Denis), génie mécanique, fabrication, 0602 S

U. Paris XIII (IUT Saint-Denis), La Plaine Saint-Denis, technologie et comportement des matériaux, 0999

ISM Paris, mécanique, 0012 S

U. Dijon (IUT Dijon), fabrication mécanique, spécialité B3, 0647 S

U. Antilles-Guyane (IES Guyane), 0569 S

U. Limoges (IUT Limousin), construction mécanique, dimensionnement des structures, conception, fabrication assistées par ordinateur, mécanique des fluides, 0412

INSA de Lyon, mécanique, 0275

U. Lyon I (IUT A), Bourg-en-Bresse, 1922

U. Lyon I (IUT B), 1417 S

ENI de Saint-Etienne, génie mécanique, 0029

U. Montpellier II (IUT Nîmes), mécanique, conception, matériaux, 0498 S

U. Montpellier II (IUT Nîmes), mécanique, procédés de fabrication, 0551 S

U. Nancy I (ESSTIN), Vandoeuvre-lès-Nancy, conception mécanique assistée par ordinateur, 1235

U. Nantes (IUT Nantes), gestion de production, ordonnancement, gestion de production assistée par ordinateur, 1248 S

IUFM Nice, préparation aux concours de recrutement et formations initiale et continue des enseignants du second degré, 0017

U. Toulon (IUT Toulon), La Garde, maintenance industrielle et systèmes pluritechnologiques à forte connotation mécanique, 0094 S

U. d'Orléans, conception mécanique de l'analyse fonctionnelle à la métrologie dimensionnelle, gestion de flux et cotation fonctionnelle (global positioning system), 0348

ENSAM, Paris, génie mécanique, 0398

U. Rennes I (IUT Rennes), 1371 S

U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc), propriétés et caractérisations des polymères, conception des pièces et outillages, mise en oeuvre des polymères, 1702

U. Brest (IUT Brest), mise en oeuvre des matériaux composites, 0354

U. de Rouen, formation ouverte à distance dans les domaines scientifiques et techniques, 1229 S
ENI de Tarbes, mécanique, construction mécanique, 0015 S

ENI de Tarbes, mécanique, construction mécanique, 0030

U. Paris X (IUT Ville d'Avray), génie mécanique productique : fabrication, méthodes, qualité, 0761 S

U. Paris X (IUT Ville d'Avray), génie mécanique productique : fabrication, méthodes, automatique, 0774

U. Paris XI (IUT Cachan), génie mécanique, 0921 S

U. Évry (IUT Évry), construction mécanique, 0126

U. Évry (IUT Évry), Brétigny-sur-Orge, génie mécanique, 0271 S

Génie électrique

U. Besançon (IUT Belfort), Belfort, 0657 S

U. Besançon (IUT Belfort), Montbéliard, 0660 S

U. Bordeaux I (IUT A), 1016 S

U. de Caen, 0869 S

U. Caen (IUT Caen), 0639 S

U. Clermont II (IUT Montluçon), Vichy, analyse du signal, 1394

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse), électrotechnique, électronique, 0869 S

U. Dijon (IUT Dijon), Auxerre, 1480

U. de Chambéry, architectures numériques, logiciels et systèmes temps réels, réseaux, 0442

U. Grenoble I (IUT A), 0821

U. Grenoble I (IUT A), l'Isle-d'Abeau, 1321 S

U. Limoges (IUT Limousin), Brive, informatique générale (langage C), informatique industrielle (microcontrôleurs), réseaux locaux, serveurs (web, base de données), 0598 S

U. Lyon I (IUT B), informatique industrielle, 0951 S

U. Lyon I (IUT B), électronique, 2032

U. Montpellier II (IUT Nîmes), 0773 S

U. Metz (IUT Metz), réseaux, informatique, 0161

U. du Mans, école nationale supérieure d'ingénieurs du Mans, informatique industrielle, 0363
U. Nantes (IUT La Roche-sur-Yon), informatique, électronique, télécommunications et réseaux, 2057

U. Nantes (IUT La Roche-sur-Yon), informatique, électronique, télécommunications et réseaux, 2059

ENSAM, Paris, 0343

U. La Rochelle (IUT La Rochelle), électronique et informatique industrielle, informatique embarquée et réseaux, 0367 S

U. Poitiers (IUT Poitiers), 0711

U. Reims (IUT Reims), Châlons-en-Champagne, 1025 S

U. Rennes I (IUT Lannion), réseaux et télécommunications, 0810 S

IUFM La Réunion, électrotechnique, préparation aux concours de recrutement des enseignants du second degré, formation des professeurs stagiaires, 0010 S

Électronique

U. Clermont-Ferrand II, et physique, 1275

U. Paris XII (IUT Créteil), 0332 S

U. Perpignan (IUT Perpignan), électronique et informatique, 0215

ENI de Brest, 0011

Biochimie - Génie biologique - Biotechnologie

U. Paris XII (IUT Créteil), 0384

IUFM Lyon, Villeurbanne, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0197

U. Lyon II (IUT Bron), écologie, alternance et apprentissage, 1052

U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc), biologie, physiologie, 1695 S

U. Brest (IUT Quimper), biochimie, génie biologique, biotechnologie, 0827 S

U. Strasbourg I, biochimie, 1415

U. Paris XI, biologie moléculaire et cellulaire, génétique et immunologie, 1997

Sciences de la vie et de la Terre

IUFM Créteil, Val-de-Marne, préparation aux concours, formation des enseignants du second degré, 0129 S

IUFM Créteil, Val-de-Marne, formations initiale, continue et professionnelle du premier degré, préparation aux concours, 0161 S

U. Grenoble I, biologie animale, 0506 S

U. Grenoble I, observatoire des sciences de l'Univers, sciences de la Terre et de géologie, 1216

U. Grenoble I, observatoire des sciences de l'univers, sciences de la terre et de géologie, 1218

ENS Lyon, agrégé préparateur, biologie, 0065

U. Lyon I (IUT A), biologie et physiologie cellulaires, biologie moléculaire, 0990 S

IUFM Nantes, Angers, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0064 S

IUFM Nantes, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0102

IUFM Nantes, Le Mans, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0113

U. Nantes (IUT La Roche-sur-Yon), biologie, biochimie, géologie, 1991

ENS Paris, agrégé préparateur, géologie, 0061
Institut de France, 0017

Muséum nat. hist. nat. Paris, formations initiale et continue des enseignants du second degré dans les domaines des sciences de la nature et de l'homme, 0269

U. Paris VI, formations technologiques en biologie appliquée, 1197

IUFM Rennes, Saint-Brieuc, 0046 S

IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, enseignement en biologie et physiologie végétales pour les PLC1 et coordination de ces enseignements, 0087

IUFM Toulouse, Toulouse et Albi, sciences de l'éducation, formations initiale et continue des enseignants, 0186

IUFM Versailles, formations initiale et continue des personnels enseignants du second degré, 0149 S

Technologie

IUFM Aix-Marseille, Marseille (Château-Gombert), formations initiale et continue pour les professeurs des premier et second degrés, 0133

IUFM Aquitaine, Bordeaux, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0074

U. Paris XIII (IUT Bobigny), technologie, traitement du signal et réseaux, 1198

IUFM Créteil, Seine-Saint-Denis, biotechnologie, préparation aux concours, 0396

IUFM Montpellier, 0097

IUFM Nantes, Laval, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0072

Audiovisuel

U. de Corte, arts du spectacle, 0239

U. de Chambéry (IUT Chambéry), Le Bourget-du-Lac, enseignement en arts appliqués, 0620

U. Montpellier III, cinéma, 0485

U. Toulouse II, école supérieure d'audiovisuel, acoustique appliquée à l'audiovisuel, 0613

Éducation physique et sportive

U. d'Avignon, éducation motricité, psychologie, activités physiques et sportives, 0253 S

IUFM Aix-Marseille, Marseille, formations initiale et continue des professeurs d'éducation physique et sportive, 0093

IUFM Aix-Marseille, Avignon, formations initiale et continue en éducation physique et sportive des professeurs des écoles, 0094

U. Aix-Marseille II, formation en intervention et animation des activités physiques, sportives

et artistiques, didactique et pédagogie d'une activité physique, sportive et artistique, 1400

U. Aix-Marseille II, éducation et motricité, pédagogie et didactique d'une activité physique, sportive et artistique, 1409 S

U. Aix-Marseille II, service inter universitaire d'activités physiques et sportives, sports collectifs, sports de la forme, sports de raquette, natation, 1530 S

IUFM Amiens, préparation et formation au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive, 0105

U. d'Amiens, Laon, Soissons et Cuffies, gestion de site, sports collectifs, gymnastique, polyvalence, 0930 S

U. de Besançon, athlétisme et autres pratiques sportives, 0942

U. de Pau, compétence en activités artistiques et sportives : athlétisme, volley-ball, ski, 0337

U. Bordeaux I, 0882 S

U. Bordeaux III, natation, sports de raquettes, polyvalence sports collectifs, 0417 S

IUFM Caen, formations initiale, continue et professionnelle des professeurs des écoles, préparation aux concours, 0077

IUFM Caen, formations initiale, continue et professionnelle des professeurs des écoles, préparation aux concours, 0098

U. de Marne-la-Vallée, Coulommiers, sciences et techniques des activités physiques et sportives, 0263

U. Paris XII, service universitaire des activités physiques et sportives, 0772

U. Paris XII, 1074

U. Paris XII, service universitaire des activités physiques et sportives, 1084

U. Paris XIII, basket-ball et/ou arts martiaux et/ou tir à l'arc, 0716 S

U. Paris XIII, volley-ball et/ou arts martiaux et/ou tir à l'arc, 0720

IUFM Créteil, Seine-Saint-Denis, formations initiale, continue et professionnelle du premier degré, préparation aux concours, 0198

IUFM Créteil, Val-de-Marne, formations initiale, continue et professionnelle du premier degré, préparation aux concours, 0202 S

IUFM Dijon, Dijon, Macon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0020

U. de Dijon, gymnastique rythmique, 0893

U. de Dijon, sports de combat et arts martiaux, activités de plein air, tir à l'arc, 0910

U. de Chambéry, volley-ball, activités physiques artistiques, polyvalence, 0446

U. de Chambéry, technologie et didactique des activités physiques et sportives, 0501

IUFM Grenoble, Valence, 0094 S

IUFM Grenoble, Valence, formation des enseignants des premier et second degrés, 0096 S

IUFM Grenoble, Chambéry, 0102

U. Grenoble I, 1265

INP Grenoble, école nationale supérieure de physique de Grenoble, 0712

IEP de Lille, polyvalence, 0005 S

U. Lille II, théorie et pratique du volley-ball et/ou préparation concours éducation nationale et/ou entraînement sportif et/ou activités physiques adaptées, 0717

U. Lille II, théorie et pratique d'activités physiques sportives et artistiques et/ou préparation concours éducation nationale et/ou entraînement sportif, 0851

U. Lille III, volley-ball, badminton, gymnastique, 0428

U. d'Artois, Lens et Liévin, 0313

U. du Littoral, 0056 S

U. de Limoges, sports collectifs, basket, athlétisme, natation, 0634 S

IUFM Lyon, Saint-Etienne, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0118

IUFM Lyon, Bourg-en-Bresse, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0194

U. Lyon I, tennis, méthodologie de l'intervention en éducation physique et sportive, 0763

U. Lyon I, basket-ball, théorie de l'intervention, audio-visuel, 1753 S

U. Lyon I, athlétisme, histoire de l'éducation physique et sportive, 1767

U. Lyon I, volley-ball, méthodologie de l'intervention en éducation physique et sportive, 1914 S

U. Lyon I, animation et collectivités territoriales, 2095

U. Lyon II, football et polyvalences, 0606 S

U. Lyon III, rugby et polyvalence (deux à trois activités), 0299 S

U. de Saint-Etienne, 0699

IUFM Montpellier, 0084 S

U. Montpellier I, volley-ball, management du sport, 0236 S

U. de Metz, sports collectifs, badminton, musculation, 0663

INP Lorraine, activités de plein air, escalade sur structure artificielle, escrime et connaissance en danse de couple, engagement associatif, 0228 S

INP Lorraine, musculation, fitness, arts martiaux, golf et engagement associatif, 0229 S

U. du Mans, technique et didactique des activités physiques et sportives, 0340

École centrale de Nantes, 1175

U. de Nantes, 1669

IUFM Nice, préparation aux concours de recrutement et formations initiale et continue des enseignants des premiers et second degrés, 0063

IUFM Nice, préparation aux concours de recrutement et formations initiale et continue des enseignants des premiers et second degrés, 0068

IUFM Nice, préparation aux concours de recrutement et formations initiale et continue des enseignants des premiers et second degrés, 0068

U. de Nice, 0970 S

U. d'Orléans, éducation et motricité, activités physiques et sportives, 0644 S

U. d'Orléans, éducation et motricité, activités physiques et sportives, 0688 S

U. d'Orléans, éducation et motricité, activités physiques et sportives, 0758 S

U. d'Orléans, éducation et motricité, activités physiques et sportives, 0763 S

U. d'Orléans, éducation et motricité, activités physiques et sportives, 0807 S

U. d'Orléans, management du sport, sociologie des activités physiques et sportives, 0845 S

IUFM Paris, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0073

U. Paris I, 0776

U. Paris II, sports de raquettes, 0284 S

U. Paris III, 0613 S

U. Paris III, 0615 S

U. Paris V, volley-ball, préprofessionnalisation, approches scientifiques et culturelles des activités physiques, sportives et artistiques, 1750 S

U. Paris V, enseignements pratiques, technologiques, didactiques, outils et méthodes, professionnalisation, 1770 S

U. Paris V, enseignements pratiques, technologiques, didactiques, outils et méthodes, professionnalisation, 1783 S

U. Paris V, enseignements pratiques, technologiques, didactiques, outils et méthodes, professionnalisation, 1785 S

U. Paris V, enseignements pratiques et théoriques, approches scientifiques et culturelles, 1994

U. de Poitiers, sports de nature, 1110

U. de Poitiers, athlétisme, 1112

U. de Reims, anthropologie et technologie des activités physiques et sportives, pratiques alternatives, 1216

U. de Brest, volley, sports de combat, polyvalence, 0846

U. de Brest, 1084

IUFM La Réunion, Le Tampon, préparation au certificat d'aptitude au professorat d'éducation

physique et sportive, formation des professeurs stagiaires (PLC2), 0037

U. de La Réunion, Le Tampon, athlétisme, 0327 S

U. de Mulhouse, Colmar, 0273 S

U. Strasbourg II, préparation au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive, handball, badminton, tennis de table, activités physiques et sportives de pleine nature, 0370

U. Strasbourg III, 0227

INSA de Toulouse, football et polyvalence dans deux activités physiques et sportives, 0171
IUFM Toulouse, Cahors et Montauban, formations initiale et continue des enseignants du premier degré, 0086 S

U. Toulouse II, football, natation et polyvalences, 0480 S

U. Toulouse III, danse, activités de montagne, méthodologie du travail universitaire, 2059

U. Toulouse III, athlétisme et méthodologie du travail universitaire, 2115

U. Paris X, préparation aux concours (agrégation), polyvalence en activités physiques et sportives, 0987

U. Paris X, sports de combat (spécialité : sports de percussion), 1130